

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environnementale	
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
21109/2017	21/09/2017	2017-2715
	1. Intitulé du projet	
	Travaux de retroussage de galets et sable	
5	Circulation sur le domaine public maritime	
	Durée : 10 ans	
2. Identification de	ı (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des)	pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique		
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	Commune de Longeville-sur-Mer	
Nom, prénom et qualité de la personne	BRIDONNEAU Michel, Maire	
habilitée à représenter la personne morale		
RCS / SIRET 2 1 8 5 0 1 2	7 8 0 0 0 1 2 Forme juridique	Collectivité Territoriale
Joiane	ez à votre demande l'annexe obligatoire	n°1
	au des seuils et critères annexé à l'article R. 1 dimensionnement correspondant du projet	22-2 du code de l'environnement et
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard de (Préciser les éventuelles rubriques issues d'a	
		(0.2, .0.7, 0.0)
11	Ouvrages et aménagements côtiers destinés à	combattre l'érosion, ouvrages de
	défense contre la mer	
12	Tous travaux de rechargement de plage	
	4. Caractéristiques générales du projet	
	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 d	u formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éven	tuels travaux de démolition	
l 'important recul dunaire et les dégâts ob	servés lors de la tempête Xynthia ont mis en évi	idence la consibilité du littoral de
Longeville-sur-Mer face aux évènements e	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	idence la sensibilite du littoral de
	ille-sur-Mer a décidé de réaliser une étude pour	comprendre les mécanismes hydro-
sédimentaires et gérer au mieux l'évolutio	n du cordon dunaire.	
L'étude montre que nour protéger les sect	eurs sensibles, l'aménagement par un cordon e	de galets au droit de l'urbanisation
	de conservation du caractère naturel du site et	
Ainsi, ces travaux de rechargement de gal	ets et sable en pieds de dune ou retroussage de	evront être effectués au gré des
tempêtes et des apports de matériaux sur	l'estran ceci afin d'assurer un entretien régulier	de l'ouvrage.
		CHECK PORT OF COMMUNICATION OF THE OWN PROPERTY OF THE PROPERT

4.2 Objectifs du projet	
Les travaux de rechargement de galets et sable en pieds de dune ont pour objectifs de lutter contre l'érosion littorale (limiter le recul du trait de côte) et assurer la protection et la sauvegarde de la population dans les secteurs urbanisés.	
4.3 Décrivez sommairement le projet	
4.3.1 dans sa phase travaux	
Cet aménagement consiste à réaliser un cordon de galets en pieds de dune par l'utilisation des matériaux présents sur l'estran = retroussage	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation	

	strative(s) d'autorisation le projet a-t-ll é nentale devra être jointe au(x) dossier(s		
travaux de retroussage de galets et a demande d'examen au cas par cas	utorisation de circulation sur le domaine	public marit	ime
4.5 Dimensions et caractéristiques du	projet et superficie globale de l'opération	n - préciser le	
	deurs caractéristiques		Valeur(s)
7200 m de littoral longevillais, s'étend lard et la limite avec la commune de L	de la limite avec la commune de St Vince a Tranche-sur-Mer.	ent-sur-	mètre linéaire
Linéaire du projet : environ 3770 m.			
	inable, varie en fonction des arrivées de r ées par les phénomènes météorologique		
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹ L	.ong °	_'" Lat°'"_
Commune de Longeville-sur-Mer Plages du Bouil, du Rocher et des Conches	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :		
	현지에서 경기가 있는 경기를 가는 아니는 아니는 아니는 아니는 아니는 아니는 아니는 아니는 아니는 아니		0 · 8 9 · 97 Lat 1 ° 5 4 · 3 2 · 73 7 · 14 · 37 Lat 1 ° 4 8 · 17 · 87
	Communes traversées : Néant	.5119	
	Joignez à votre demande les anne	xes nº 2 à	5
4.7 S'agit-il d'une modification/exter 4.7.1 Si oui, cette installation denvironnementale?	nsion d'une installation ou d'un ouvrage ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'u	e existant ? une évaluat	Oui Non X
4.7.2 SI oui, décrivez sommaireme différentes composantes de votre indiquez à quelle date il a été au	e projet et		

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale,

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	\boxtimes		ZNIEFF type I, 2ème génération
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	\boxtimes		Commune de Longeville-sur-Mer
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	X		Parc Naturel Régional du Marais Poitevin
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		×	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		Plan de Prévention des Risques Littoraux "Bassin du Lay" approuvé le 30/11/2015
Dans un site ou sur des sols pollués ?		\boxtimes	
Dans une zone de répartition des eaux ?		\boxtimes	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'equ minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-II, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	×		Zone Spéciale de Conversation du 06/05/2014 Zone de Protection Spéciale du 23/12/2003
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact potentiel Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? X Si oui, dans quel milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications \times prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire X en matériaux? Utilisation des matériaux présents sur l'estran (galets) Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les |X|ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la X biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir X un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concemé par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	\boxtimes		Le projet permet notamment de lutter contre le risque de submersion marine et ainsi protéger les populations situées en arrière.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	×		Déplacement des galets du milieu de plage en pieds de dune avec des véhicules
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	\boxtimes		Uniquement par la circulation des véhicules

	T		T	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	\boxtimes		Uniquement par la circulation des véhicules
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
Annual Page 11 at 1880 11	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		X	
	Engendre-†-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?		X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		×	

St-il susceptible de porter atteinie au profimaline architectural, culturel, profiedologique et porter atteinie au profimaline architectural, culturel, profiedologique et profiedolog			·	·	
/ Population and incomposition of the control of th		porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		X	
approuvés ? Out Non Si out, décrivez lesquelles ; 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?	Cadre de vie / Population	modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage		×	
approuvés ? Out Non Si out, décrivez lesquelles ; 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?	42 les incide		lijáns (n: 41 :	ant-alles suscentibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?	approuvés	?			
24.07 <u>.00.0</u> 9.00.00.00.00.00.00.00.00.00.00.00.00.00	001	Non X 31 001, decir	VCZ 103	quelles	
24.07 <u>.00.0</u> 9.00.00.00.00.00.00.00.00.00.00.00.00.00					
발문가 <u>요요</u> 열면 하는 현 <u>업으로</u> 하시고 있었다. 하는 아이를 다른 것으로 되는 하는					
일 분기 <u>에서</u> 열면 하는 현 <u>업으로</u> 가게 되었다. 하는 전에 만든 사람들이 되었다. 이 사람들이 되었다. 하는 사람들이 되었다. 가지 않아 마스 사람들이 없는 사람들이 되었다.					
일 분기 <u>에서</u> 열면 하는 현 <u>업으로</u> 가게 되었다. 하는 전에 만든 사람들이 되었다. 이 사람들이 되었다. 하는 사람들이 되었다. 가지 않아 마스 사람들이 없는 사람들이 되었다.					
일 분기 <u>에서</u> 열면 하는 현 <u>업으로</u> 가게 되었다. 하는 전에 만든 사람들이 되었다. 이 사람들이 되었다. 하는 사람들이 되었다. 가지 않아 마스 사람들이 없는 사람들이 되었다.					
일 분기 <u>에서</u> 열면 하는 현 <u>업으로</u> 가게 되었다. 하는 전에 만든 사람들이 되었다. 이 사람들이 되었다. 하는 사람들이 되었다. 가지 않아 마스 사람들이 없는 사람들이 되었다.					
일 분개 <u>용의</u> 열면 하는 현 <u>업으로</u> 하는 회사 전략을 하는 경기를 하는 경기를 하는 경기를 하는 경기를 하는 것이 없는 지원이다. 그런 지원 기계를 가장 하는 것이다. 그렇지 않는 것이다.					
일 분개 <u>용의</u> 열면 하는 현 <u>업으로</u> 하는 회사 전략을 하는 경기를 하는 경기를 하는 경기를 하는 경기를 하는 것이 없는 지원이다. 그런 지원 기계를 가장 하는 것이다. 그렇지 않는 것이다.					
발문가 <u>면서</u> 계반하는 현 <u>업적인</u> 사이트 회사 (1980년 1982년					
발문가 <u>요요</u> 열면 지원 및 <u>201</u> 일 사용을 하면 하면 하면 하면 사용하게 되었다. 하면 하면 하면 하면 하는 것은 사용하게 되었다. 하는 것은 사용하는 사용하다. 나는 사용하다.					
발문가 <u>면서</u> 계반하는 현 <u>업적인</u> 사이트 회사 (1980년 1982년					
일 분기 <u>에서</u> 열면 하는 현 <u>업으로</u> 가게 되었다. 하는 전에 만든 하는 사람들이 되었다. 하는	/ 0.1 tu -1-1-		14	1	t alles aussautibles d'aussie des effets de nature transfrontière 2
Out Non Stout, decrivez lesqueis:					r-elles susceptibles à avoit des ellers de fidible fransitotillere ?
	Oul	Non Si oui, deci	ivezie	squeis	

- 6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):
- Impact sur la santé humaine :

Aucun impact sur la santé humaine. En complément, afin d'assurer la sécurité des piétons, mise en place d'une information et balisage pendant la période des travaux de retroussage de galets. Intervention en période hivernale et en dehors des périodes d'affluence du public.

- Impact environnemental, faunistique et floristique :

Les gravelots à collier interrompu sont la seule espèce déterminante et répertoriée sur notre littoral. Le suivi de la nidification de cette espèce est effectué par la LPO et le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin. Nous avons bien pris en compte la présence de cette espèce et veillons à la sauvegarder. Ainsi, la période d'intervention relative aux travaux ne sera réalisée qu'en dehors de la période de nidification de cette espèce. Impact concentré dans l'espace afin de favoriser la préservation des espaces spontanés en marge. De plus, la commune de Longeville-sur-mer a réalisé en 2014 une étude afin de comprendre les mécanismes hydrosédimentaires et gérer au mieux l'évolution du cordon dunaire. Les aménagements proposés ont été les suivants : création d'épis, enrochement et retroussage de galets et de sable. Ce dernier répond au mieux aux objectifs territoriaux de conservation du caractère naturel du site, de la maîtrise des coûts et constitue un moyen de protection douce. Après retour d'expérience, il s'avère que cette solution est satisfaisante tant en gestion du trait de côte que pour la protection des populations.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu du projet, une évaluation environnementale ne semble pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a], 6°a], b] et c], 7° a], b], 9°a], b], c], d], 10°,11°a], b], 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a] et b] de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	X

1944-19-19-19-19-19-19-19-19-19-19-19-19-19-	Objet		
avas serietorio	9 Fngggement et sig	nature	
e certifie :	9. Engagement et sig sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	nature X	
le certifie : Fait à			
	sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus		